

L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il me semble qu'au cours de ces derniers mois, toutes les recommandations faites par mes collègues et par moi-même au sujet de la lutte contre le chômage n'ont eu pour écho que les réponses immobilistes des membres du cabinet. Mais, entre-temps, la situation s'est modifiée de jour en jour, en ce sens que ces recommandations que nous avons faites ont retenu l'attention d'un nombre de plus en plus grand de Canadiens, y compris un nombre sans cesse croissant de spécialistes de l'économie, pas seulement des membres de l'opposition. Ainsi il devient de plus en plus évident que si le gouvernement persiste dans son immobilisme, il s'y retrouvera peut-être bientôt dans un complet isolement.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Quant à l'effrayant chômage qui frappe cet hiver des centaines de milliers de Canadiens, il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle, il n'est possible d'y remédier que d'une façon limitée. Cependant il ne peut subsister aucun doute quant à savoir qui est responsable de la situation dans laquelle se trouvent cet hiver des centaines de milliers de Canadiens.

Des voix: Trudeau.

L'hon. M. Stanfield: Cette situation est due essentiellement à l'entêtement du gouvernement actuel. Que le gouvernement prenne au moins les mesures encore possibles cet hiver et apporte les changements proposés en matière d'assurance-chômage. Qu'il prenne les moyens à sa disposition et que les ministres de la Couronne cessent de s'entêter dans leurs opinions et nous fassent grâce de leur suffisance.

C'est en pensant à l'avenir prochain, conscient du temps exigé pour atteindre un niveau d'emploi souhaitable au pays et du pétrin où le gouvernement a plongé le pays, que le parti progressiste conservateur recommande instamment et vivement au gouvernement de réduire immédiatement les impôts dans certains domaines, notamment de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers d'environ 6 p. 100.

Lors de la présentation du budget, le 3 décembre dernier, par le ministre des Finances (M. Benson), on s'attendait de part et d'autre qu'il lèverait la surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu des particuliers et des compagnies, comme il l'avait précédemment annoncé. Mais il n'en a rien fait et le budget, malgré ses phrases ampoulées, n'a servi qu'à prolonger la surtaxe et à augmenter les impôts. Du point de vue technique, c'est l'unique raison d'être de ce budget. Au dire des porte-parole du gouvernement, la réduction des impôts favoriserait l'inflation. Eu égard aux circonstances, je ne suis nullement de cet avis et j'ai là-dessus l'appui de bien des économistes qui s'opposent aux politiques actuelles du gouvernement. Ainsi le *Financial Times* préconise un dégrèvement fiscal de 10 p. 100 pour les particuliers et une réduction de l'impôt des compagnies. De plus en plus d'économistes et d'hommes d'affaires exigent des dégrèvements fiscaux immédiats.

Encore une fois, vu l'état actuel des choses, il y a tout lieu de croire que, loin de favoriser l'inflation, un dégrèvement de ce genre serait plutôt anti-inflationniste. De

fait, il se pourrait très bien qu'il tempère les relèvements de salaires que les Canadiens jugent nécessaires pour contrebalancer les hausses prévues dans le coût de la vie. Je ne prétends nullement que nous devrions cesser de lutter contre l'inflation; je ne crois pas que nous en soyons venus à bout. Ainsi, j'ai exhorté le gouvernement à ne pas relâcher ses efforts sincères pour restreindre les salaires et les prix. Le gouvernement s'est engagé dans ce programme à l'époque où les pressions inflationnistes étaient à leur apogée, donc le moment le plus difficile et le plus périlleux pour une telle initiative, et le programme s'est trouvé gravement en difficulté dès le début.

D'après l'expérience d'autres pays, notamment l'Allemagne de l'Ouest, les lignes directrices ou les politiques restrictives mises en œuvre n'ont de chances de réussir qu'à condition d'être fondées sur une collaboration entre le gouvernement, le patronat et le salariat plutôt que d'être imposées d'en haut et à condition également d'être mises en application à un moment de pressions inflationnistes modérées. Je répète que plutôt que d'abandonner actuellement tout effort en vue de la réalisation d'un tel programme, c'est exactement le moment où le gouvernement devrait redoubler ses efforts pour que le patronat et le salariat élaborent conjointement un programme de restrictions valable. Au lieu de cela, le gouvernement a décidé d'abandonner la partie. J'espère qu'aucun représentant du gouvernement ne persistera à administrer à ce côté-ci de la Chambre des leçons sur l'importance qu'il y a à poursuivre la lutte contre l'inflation.

Une autre réduction d'impôt qui contribuerait à relancer un élément important de notre secteur privé serait la réduction sensible où, mieux encore, la complète suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Ce serait un stimulant immédiat et indispensable dont profiterait l'ensemble de cette industrie créatrice d'emplois. Il est également important, pour lutter efficacement contre le chômage, que le gouvernement crée une hiérarchie des responsabilités. Il est en effet très difficile de savoir qui est responsable de quoi, ou si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) passe le premier tiers de son temps à lutter contre le chômage le deuxième à résoudre des problèmes d'immigration et le troisième des problèmes relatifs au blé. Vue de ce côté-ci de la Chambre, la politique gouvernementale de lutte contre le chômage semble privée de coordination et il est urgent que le gouvernement charge quelqu'un de cette tâche au lieu d'en répartir la responsabilité comme c'est le cas actuellement. A en juger par le peu d'intérêt dont il a fait montre jusqu'à maintenant, j'espère que cette responsabilité ne sera pas attribuée au ministre des Finances.

Les pronostics les plus optimistes sur la croissance économique du Canada en 1971, d'après les dispositions actuelles du budget, indiquent que le maximum de croissance attendu se réalisera sans une réduction appréciable du taux actuel de chômage saisonnier. J'ai mis le gouvernement en demeure, maintes fois, de faire des aveux complets et de dire au pays quelles sont ses prévisions à l'égard du chômage en 1971. Il n'a pas relevé le défi. De nouveau cet après-midi, j'ai cherché à obtenir ce renseignement, mais j'ai obtenu une réponse évasive. Monsieur l'Orateur, je renouvelle actuellement mon défi. La perspective, que je crois exacte d'après ce que j'ai lu, est que,